

COMMUNIQUÉ 01/11/2024

Un référé suspension avait été déposé au tribunal administratif de Nantes. Pour empêcher l'abattage d'au moins 376 arbres au Mans, avant le jugement du recours contre l'autorisation environnementale de les abattre. Ce 30 octobre, un juge a rejeté le référé suspension...

Les co-requérant.e.s (riverain.e.s et associations) vont se concerter pour une éventuelle poursuite judiciaire à ce référé suspension.

En tout cas nous les soutenons et nous les soutiendrons, ne serait-ce que pour le recours au fond qu'ils ont engagé.

Indépendamment des co-requérant.e.s, notre collectif dénonce cette **décision injuste qui permet l'écocidaire abattage d'au moins 376 arbres, mettant en péril insectes, oiseaux, espèces protégées de chauves-souris et humain.e.s qui co-vivent avec ces arbres...** Alors même que la plupart de **ces arbres sont d'alignement et sont donc protégés par la loi**, puisque Le Mans Métropole n'a pas démontré la nécessité imparable de leur abattage.

En effet, l'abattage n'est pas nécessaire puisque des alternatives sont possibles !

Comment imaginer l'avenue Bollée et le boulevard Nicolas Cugnot sans arbre ? Plus d'ombre, ni fraîcheur, ni vol de papillons, ni chants d'oiseaux... Plus que la canicule, l'étouffement, la désolation...

Nous soutenons les différentes actions de résistance s'opposant à l'abattage, notamment **l'occupation d'un arbre par un écureuil militant au 64 avenue Bollée.**

De plus, nous appelons à la **vigilance : quand l'abattage commencera, nous invitons à contacter en urgence le collectif** (collectif-arbres-bollee@anche.no).

Et à **nous rassembler** tou.te.s à côté du massacre, avec **pancartes et banderoles**, pour **exprimer nos oppositions et nous soutenir ensemble** face à cet écocide traumatisant.

Et pour **photographier, filmer, communiquer et dénoncer !**

**! POUR LES ARBRES, LA FAUNE, LES PIETON.NE.S,
LES CYCLISTES ET LES TRANSPORTS EN COMMUN !**

Continuons à signer la pétition qui recueille déjà plus de 8700 signatures : <https://agir.greenvoice.fr/petitions/sauvegardons-les-200-arbres-de-l-avenue-bollee-au-mans>

Mail : collectif-arbres-bollee@anche.no

Le Collectif de défense des arbres de l'avenue Bollée